

## La Milesse

### La fédération Alto bloque la voie pour faire entendre sa voix

Jeudi 1<sup>er</sup> juin, les membres de la fédération Alto qui militent contre la ligne ferroviaire à grande vitesse ont choisi la date d'ouverture de l'enquête publique pour attirer l'attention des habitants des communes concernées et les autres sur les bouleversements importants qu'ils vont devoir subir.

De 10h à 11h15, ils ont installé, à l'aide d'engins agricoles, un barrage filtrant à La Milesse sur la route départementale Conille - Saint-Saturnin en face de l'entreprise Tech'Lasar (voir O.-F. du 2 juin).

Cet endroit est symbolique car la construction de la ligne demandera l'édification d'ouvrages qui, selon la fédération, dénatureront le paysage, entraîneront la spoliation de plusieurs entreprises agricoles et contraindront les usagers de la route à effectuer plusieurs détours. D'où la volonté d'Alto de sensibiliser les automobilistes en leur exposant les problèmes inhérents à ce projet de l'Etat.

Louis Celier, le président d'Alto fait remarquer que d'autres associations comme les Vieilles maisons de France apportent également leur concours « dans une démarche où il ne s'agit pas de défendre l'intérêt du particulier mais bien l'intérêt général qui est de



Les membres de l'association viennent de lever le barrage filtrant au carrefour de la Mare.

rappeler encore et encore que ce projet n'est pas d'utilité publique ou que le pendulaire permet une économie de 2 milliards d'euros et évite le massacre de 200 km de campagne ».

Il appelle les gens à aller soit en préfecture, soit en mairie pour apporter leur avis. Une lettre type est disponible sur le site internet de la fédération Alto.

Site : <http://www.federationalto.net>

#### ■ Collecte des ordures ménagères

En raison du jour férié de la Pentecôte, la collecte est reportée au samedi 10 juin.

#### ■ Mémento

Infirmières : cabinet Hérissé-Buron, tél. 02 43 25 31 20  
Pharmacie : Garda Pharm, tél. 02 43 54 25 45

### La fleuriste s'installe dans un mobile home

Fary, la fleuriste, a quitté le bâtiment qu'elle louait à la commune pour établir son magasin dans un mobile home mis en place par la municipalité pendant la durée des travaux de réaménagement du centre bourg. « Nous avons déménagé dimanche après-midi et lundi toute la journée pour pouvoir être prêt mardi. » Depuis elle propose ses fleurs coupées et ses compositions derrière l'église et face à la mairie.



Fary vient d'intégrer sa nouvelle aire commerciale.

## Aigné

### TGV : La mairie programme une réunion le 9 juin

L'enquête publique relative à la ligne à grande vitesse se déroulera depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 17 juillet sur toutes les communes concernées par son tracé. À Aigné, le commissaire enquêteur assurera une permanence en mairie l'après midi des vendredi 16 juin et mardi 11 juillet.

La municipalité s'est interrogée sur la façon de porter à la connaissance des habitants les informations à formuler : Un imprimé type ? Une réunion préparatoire puis un imprimé type ? Les habitants sont appelés à formuler des remarques « tout au long de l'enquête et pas seulement lors des permanences de l'enquêteur », fait remarquer le

maire. Il assure que « nous allons essayer de négocier au mieux car ce n'est pas que le fait du conseil municipal mais aussi de tous ceux qui se sentent concernés, de près ou de loin par ce projet qui aujourd'hui prend forme ».

Une réunion, à l'initiative de la mairie est programmée le vendredi 9 juin à partir de 20 h 30 à la salle de

la Lyre, sur la place de l'Église. Aux dernières nouvelles, il serait envisagé une trémie d'une longueur de 100 m dans les environs du carrefour de la Mare au lieu des 5 00 m souhaités et trois maisons seraient de manière indubitable totalement détruites plus loin, entre Maquère et le bourg.

#### ■ Mémento

Infirmières : Mmes Lechat, Henrot, Percher, tél. 02 43 25 92 29, pour Aigné, ou 02 43 47 17 18 pour La Chapelle-Saint-Aubin.

Pharmacie : Garda Pharm, tél. 02 43 54 26 45

#### ■ Ordures ménagères

Le secrétariat de la mairie communique qu'en raison du lundi de Pentecôte (5 juin), la collecte des ordures ménagères s'effectuera non pas le lundi mais le mardi 6 juin. Les conteneurs devront être sortis la veille.